

Notre ambition

Impulser et fédérer les énergies
pour que chaque personne accompagnée
par la Fondation Pluriel
puisse vivre et exercer pleinement ses droits
dans une société plus inclusive

CONJUGUONS

NOS SINGULIERS



3600
Personnes
accompagnées



69
Sites de
proximité



2000
Professionnels
engagés



11
Marques
responsables

NOUS CONTACTER

GRAND BESANÇON

81 rue de Dole
25000 Besançon
T. : 03 81 51 96 47

servicesocial.grandbesancon@fpluriel.org

HAUT-DOUBS

9 rue Tissot
25300 Pontarlier
T. : 03 81 46 87 67

servicesocial.hautdoubs@fpluriel.org

PAYS DE MONTBÉLIARD

2 rue Vivaldi
25200 Montbéliard
T. : 03 81 98 44 89

servicesocial.paysdemontbeliard@fpluriel.org

Plus d'informations :
www.fondationpluriel.org



SERVICE SOCIAL

PÔLE ACCOMPAGNEMENT
ET HABITAT



PÔLE TRAVAIL ET INSERTION
PROFESSIONNELLE



NOTRE PUBLIC

Le service social s'adresse à toutes les personnes adultes en situation d'admission dans un des établissements et services de la Fondation Pluriel et à leurs proches.

Il est également accessible à tous les adultes accompagnés par la Fondation (hors Entreprises Adaptées), quels que soient leur âge et leur type d'accompagnement.

NOS MISSIONS

- Évaluer les situations familiales et sociales des personnes en situation d'admission (respect de leurs droits sociaux, rôle des tuteurs familiaux).
- Accompagner les bénéficiaires de la Fondation et leur famille, dans leurs démarches complexes, administratives et sociales.
- Recenser les nouveaux besoins et nouvelles problématiques des bénéficiaires afin d'en informer les directions des différents établissements et services (ESMS) de la Fondation.
- Être un service « ressources » pour l'ensemble des ESMS de La Fondation.
- Travailler avec un réseau de partenaires internes et externes.

NOTRE ORGANISATION

Le Service social est implanté à Pontarlier, Besançon et Montbéliard et couvre tous les entités géographiques du pôle Accompagnement et Habitat et du pôle Travail et Insertion Professionnelle.



À quoi sert le service social ?

- **Si je suis déjà accompagné à la Fondation Pluriel par exemple dans un foyer, un service ou un ESAT :**

L'assistante sociale peut m'aider :

- Pour mieux connaître mes droits, par exemple vérifier si j'ai bien les aides pour ma santé, ma mutuelle ou mon allocation adulte handicapé.
- Pour faire des papiers compliqués, par exemple le dossier pour la retraite ou pour demander des conseils sur la curatelle ou la tutelle.
- Pour trouver une solution par exemple si je dois changer de foyer, de service, d'ESAT.

- **Si j'attends une place pour entrer dans la Fondation Pluriel par exemple dans un foyer, un service ou un ESAT :**

Je peux demander un rendez-vous avec l'assistante sociale :

- Pour parler de mes projets, expliquer ma situation et mes besoins.
- Pour vérifier si j'ai bien les aides pour ma santé, ma mutuelle ou mon allocation adulte handicapé.
- **L'assistante sociale peut aussi soutenir ma famille et l'écouter si elle en a besoin.**